



licenciment economique probleme

Par **om58**, le **21/07/2012** à **10:22**

mon patro a engager une procedure de licenciment economique suite a l'entretien a ete defini le jour de mon licenciment 20 07 2012 il ma aussi remi le csp qui a ete remplie et renvoyer a pole emploi le 20 07 2012 je me presente pour recevoir mon solde de tout compte + attestation et la li me dit j'arrete la procedure a t il le droit quel son mes droit

Par **P.M.**, le **21/07/2012** à **11:55**

Bonjour,

En cas d'acceptation, normalement, le formulaire est à remettre à l'employeur et pas à envoyer à Pôle Emploi...

Si le CSP est accepté, il n'y a plus de licenciement mais rupture du contrat de travail par accord commun au terme du délai de réflexion...

Il faudrait que vous précisiez les dates notamment pour l'entretien préalable et que vous indiquiez ce qu'il en a été précisément pour l'acceptation du CSP afin que l'on tente de vous répondre et quel est a priori votre souhait...

Par **om58**, le **21/07/2012** à **12:21**

l'entretien préalable était le 28 06 2012 le csp a été rempli par moi et mon employeur qui l'a renvoyé à Pôle Emploi

Par **P.M.**, le **21/07/2012** à **12:28**

On ne sait toujours pas à quelle date vous avez accepté le CSP et quel est votre souhait...
Merci pour votre attention...

Par **om58**, le **21/07/2012** à **12:37**

le csp est datée du 7 07 2012

Par **P.M.**, le **21/07/2012** à **13:20**

On ne sait toujours pas quel serait votre souhait...
Encore merci pour votre attention...